



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Expression politique des élus municipaux

Avril 2025

MAJORITÉ MUNICIPALE

“SAINT-MAUR ! AU CŒUR DE NOS CHOIX” (38 élus)



LA MAJORITÉ

Saint-Maur ! Au cœur de nos choix
berrios.fr

@SaintMaurACDNC

Nous continuerons de préserver Saint-Maur !

Lors du vote du budget au conseil municipal, l'opposition a unanimement exigé que nous construisions plus de logements afin de ne plus payer l'amende SRU infligée par l'Etat. Un rappel : en 2004 la Ville comptait 5% de logements sociaux. En 2024 c'est près de 11%.

La réalité c'est que nous avons construit à Saint-Maur, mais de manière raisonnée et diffuse en limitant à 30% le nombre de logement sociaux dans les constructions neuves.

Nous sommes les seuls à avoir :

- Refusé de désigner des emplacements réservés exclusivement au logement social.
- Préservé 85% de notre territoire en secteur pavillonnaire et 50% de la parcelle en pleine terre.

- Refusé les constructions dépassant le R+4 sur les seuls 8 grands axes.

Pour répondre aux 25% d'obligations de logements sociaux, il faudrait raser l'équivalent des quartiers du Vieux Saint-Maur et du Parc et y construire des immeubles collectifs !

Nous nous y refusons totalement afin de respecter l'histoire de notre ville, de ses 8 quartiers apaisés qui constituent l'essence même de Saint-Maur.

On est bien à Saint-Maur et nous serons toujours vigilants pour continuer à défendre notre belle commune !

OPPOSITION MUNICIPALE

“SAINT-MAUR ÉCOLOGIE CITOYENNE” (7 élus)



Céline VERCELLONI

Vincent PUIG

Lydia de LISE

Téo FAURE

Hélène FEO

Fabrice CAPRANI

Nadia GRONDIN

Conseillers municipaux

saintmaurecologiecitoyenne.fr
contact@saintmaurecologiecitoyenne.fr

@StMaurEcologie

Saint-Maur Écologie Citoyenne

Une Enquête citoyenne pour exprimer vos idées pour Saint-Maur,

Depuis 2020, nous proposons :

- Une ville où chacun peut se déplacer en sécurité, où l'on peut respirer un air sain, une ville plus solidaire,
- Une ville participative permettant aux citoyens d'être acteurs, une gouvernance construite sur une volonté d'équité et de transparence. Nous voulons, par exemple, rendre publics les critères sur lesquels sont prises les décisions qui nous concernent tous, créer un budget participatif, donner de l'autonomie à l'ensemble des associations locales, et associer l'opposition municipale aux décisions de notre ville.
- Une ville attractive pour toutes et tous, pour

l'économie locale. Si nous ne réagissons pas, Saint-Maur ne sera plus financièrement accessible aux familles avec enfants, et se videra de ses entreprises, petites et moyennes, de ses commerces de proximité, de leur dynamisme et vitalité. Nous voulons favoriser le développement d'une économie saint-maurienne utile aux habitants, commerçante, artisanale et solidaire.

Début avril, nous avons lancé une enquête citoyenne pour recueillir vos idées et construire ensemble notre ville de demain. Venez (comme de nombreuses personnes l'ont déjà fait) partager vos attentes sur notre site internet.

OPPOSITION MUNICIPALE

“SAINT-MAUR AVENIR” (3 élus)



Matthieu FERNANDEZ
Conseiller Municipal

saintmauravenir.fr
matthieu.fernandez@mairie-saint-maur.com
f X @saintmauravenir

Investissons plus pour votre cadre de vie avec une gestion plus efficace !

Nids de poule, équipements vieillissants, absence de projet ambitieux et innovant pour valoriser les atouts de notre ville... L'impasse de la stratégie du maire et son incapacité à financer les investissements dont la ville a besoin éclatent dans le budget 2025. Le maire continue à vendre le patrimoine : 66 millions € de bijoux de famille vendus depuis 2014, en sacrifiant des équipements de proximité. Il se remet à emprunter fortement depuis 2023, l'année même où les taux d'intérêt ont augmenté, à tel point que le poids du remboursement de la dette a augmenté de 1,6 million € par an.

L'épargne nette, qui est l'indicateur objectif de la santé budgétaire d'une ville, l'excédent disponible pour financer les investissements,

s'effondre : 2,4 millions € en 2022 ; 130 000 € en 2023 ; -1 million € en 2024 ; -9 millions € en 2025.

Il devient urgent de mettre en œuvre de nouvelles solutions : définir une véritable stratégie sur la dette ; faire baisser l'amende SRU (6,5 millions € en 2025, pour un total de 55 millions gaspillés depuis 2014) ; avoir des objectifs clairs en matière de ressources humaines ; lancer un grand plan d'économie d'énergie sur tous les services et bâtiments municipaux.

OPPOSITION MUNICIPALE

“ENSEMBLE, PRÉSERVONS SAINT-MAUR” (1 élu)



Laurent DUBOIS
Conseiller municipal

f @preservonssaintmaur
X @LaurentDubois
preservonssaintmaur@gmail.com

Tribune non reçue